

AIDE-MÉMOIRE POUR LA PLANIFICATION ET LA MITIGATION DES RISQUES

Séjour de mobilité individuel

Prénom :	Nom :
Matricule :	Courriel :
Faculté :	Département/école/centre de recherche :
Type de séjour (programme d'échanges, stage, recherche, cotutelle, etc.) :	Milieu d'accueil:
Date de départ prévue :	Date de retour prévue :
Contact d'urgence dans le pays d'accueil :	Nom, prénom :
	No. de téléphone :
Personne-ressource en contact avec l'étudiant ou l'étudiante dans le milieu d'accueil (responsable d'échange, superviseur de stage ou de recherche) :	Nom, prénom :
	Titre :
	Courriel :
	No. de téléphone :

Vous entamez vos préparatifs pour séjourner à l'étranger dans le cadre d'un projet d'études ou de recherche. La réalité de la crise sanitaire de la COVID-19 est différente d'un pays à l'autre et il est à prévoir qu'elle pourrait évoluer à un rythme différent dans votre pays d'accueil. Il s'avère donc important de bien vous renseigner, d'anticiper les situations qui pourraient se produire et de prévoir des solutions afin de minimiser les impacts sur votre séjour. Le présent aide-mémoire vous aidera à élaborer un plan de mitigation et un plan de quarantaine détaillés qui s'arrimeront à l'Attestation de reconnaissance de risque que vous avez signée.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'ensemble des points suivants et de compléter chacune des questions. Transmettez ensuite ce document à internationalcovid19@umontreal.ca dans les meilleurs délais avant votre départ. Il est par ailleurs recommandé d'imprimer votre plan personnalisé et de l'avoir en votre possession pour toute la durée de votre séjour. Il pourra aussi être utilisé pour répondre aux possibles questions des douaniers à l'aéroport ou à la frontière.

Assurance médicale de voyage

Il est essentiel de vous procurer une assurance médicale de voyage qui couvre les soins médicaux d'urgence liés à la COVID-19. Le nombre de compagnies d'assurances qui offrent un tel service est toutefois limité. Vous devrez donc vous attarder rapidement à contacter des compagnies et à poser les bonnes questions afin de vous assurer d'avoir une couverture complète et appropriée pour votre destination. Notez que si vous décidez de demeurer à l'étranger plus longtemps que prévu et que vous souhaitez prolonger la couverture médicale, la compagnie d'assurances peut accepter ou refuser la prolongation, selon l'état de la situation au moment où la demande est faite. Pour prévenir une telle situation, il pourrait être utile de vous procurer une assurance pour une période plus longue que la véritable durée prévue du séjour. Certaines compagnies autorisent le remboursement des jours payés en trop une fois de retour, sous certaines conditions.

Questions clés à poser à la compagnie d'assurances (pour une liste plus exhaustive, consulter la section *Assurances* du [Guide de l'étudiant.e migrateur.trice](#)) :

- Quelle est la durée de validité de l'assurance? Est-il possible de la prolonger une fois à destination si le séjour est prolongé? Si oui, y a-t-il des conditions particulières à respecter?
- Y a-t-il des restrictions à la couverture médicale en cas de conditions de santé préexistantes?
- Quelle est la valeur de la couverture de l'assurance médicale?
- Pouvez-vous obtenir une brochure qui explique clairement les détails de la couverture d'assurance en cas de maladie ainsi que les modalités à suivre pour faire une réclamation?

Je confirme que le produit d'assurances auquel j'ai souscrit offre une protection pour les soins médicaux d'urgence en cas de contraction de la maladie à coronavirus.

Planifier son déplacement et son arrivée dans le pays de destination

Transport international

Plusieurs compagnies de transport exigent que les personnes qui voyagent se soumettent à une vérification de leur état de santé avant l'embarquement. Si l'exploitant constate qu'un passager ou qu'une passagère présente des symptômes de la COVID-19, l'exploitant pourrait lui interdire l'embarquement pour une période de 14 jours ou jusqu'à ce que la personne soumette un certificat médical confirmant que ses symptômes ne sont pas liés à la COVID-19. Les compagnies de transport peuvent exiger la possession d'un masque non médical ou d'un couvre-visage sans quoi les passagers et passagères pourraient ne pas être autorisés à poursuivre leur voyage.

Je connais les exigences de la compagnie aérienne avec laquelle je voyagerai.

Exigences d'entrée et de sortie par pays

Dans les circonstances actuelles de la pandémie de COVID-19, plusieurs gouvernements ont mis en place des mesures et restrictions que les personnes autorisées à entrer sur le territoire doivent respecter à leur arrivée dans le pays. Le non-respect des consignes peut constituer une infraction à la loi passible d'amendes, de peines d'emprisonnement ou d'expulsion du pays. Quelles sont les exigences d'entrée et de sortie du ou des pays que vous visiterez (règles de quarantaine, présentation d'un certificat médical, couvre-feu, règles de confinement ou de distanciation, etc.)? Des recommandations sont-elles émises par votre milieu d'accueil à cet égard? Décrivez-les en vous référant au site gouvernemental officiel du ou des pays que vous visiterez.

Présence de symptômes de maladie ou contact avec une personne qui a reçu un diagnostic positif à la COVID-19

Détaillez votre plan si cette situation se produit à la veille de votre départ et retarde ou compromet votre projet.

Anticiper différents scénarios dans le ou les pays de destination

Plan de quarantaine

Transport au lieu d'hébergement en cas d'obligation de mise en quarantaine

En cas d'obligation de mise en quarantaine, il est important de noter que vous n'aurez probablement pas le droit d'utiliser le transport en commun (autobus ou métro) ni de vous arrêter durant votre trajet vers votre lieu de d'hébergement. Comment prévoyez-vous vous déplacer de l'aéroport à votre logement?

Logement

Si une quarantaine est requise, votre pays d'accueil pourrait imposer un endroit où toutes les personnes qui voyagent devront s'isoler durant la période requise. Sinon, vous devrez trouver un logement pour la durée de votre quarantaine avant votre déplacement à l'étranger. Précisez quelles sont les dispositions qui seront mises en place pour assurer votre logement durant cette période (réservation à l'avance de l'hébergement, se rendre chez une connaissance, etc.).

Fermeture des résidences étudiantes

Si vous comptiez demeurer dans une résidence étudiante et qu'un retour vers le confinement entraîne sa fermeture, quelles seront vos options de rechange pour vous relocaliser rapidement et de façon sécuritaire?

Approvisionnement en nourriture

Dans le cas où les règles de quarantaine interdiraient de vous rendre dans les commerces à votre arrivée, quelles mesures comptez-vous prendre pour équiper votre nouveau logement des articles essentiels à votre subsistance (nourriture, médicaments, produits ménagers, meubles, etc.)?

Présence de symptômes de maladie ou contact avec une personne qui a reçu un diagnostic positif à la COVID-19

Détaillez votre plan si cette situation se produit dans votre pays d'accueil et identifiez les ressources et/ou services de santé à contacter.

Interruption de la session d'études, du stage ou du séjour de recherche à l'étranger

Advenant un retour vers le confinement à destination et l'interruption de vos cours, de votre stage ou de votre activité de recherche en présentiel, de quels outils technologiques disposerez-vous et quelles mesures mettrez-vous en place pour vous permettre de mener à terme votre projet d'études à distance?

Fonds de dépannage

Il est possible que vous ayez à encourir des dépenses supplémentaires si vous vous retrouvez dans des situations imprévues (ex : vous devez rentrer d'urgence chez vous et le prix des billets d'avion a augmenté considérablement, le service aérien est interrompu et vous devez rester à destination plus longtemps que prévu puisqu'il n'y a plus de vols de retour, etc.) Quelles sont les ressources à votre disposition pour vous permettre de faire face à de tels imprévus (économies, assurances voyages, etc.)?

Retour au Canada

Présence de symptômes de maladie ou contact avec une personne qui a reçu un diagnostic positif à la COVID-19
Détaillez votre plan si cette situation se produit à la veille de votre retour (transport, hébergement, nourriture, etc.).

En cas d'obligation de mise en quarantaine à votre retour en sol canadien, veuillez détailler votre plan de transport, d'hébergement, d'approvisionnement en nourriture et les arrangements pris pour poursuivre votre session en confinement (le cas échéant).

Déclaration de l'étudiant(e) participant au séjour de mobilité

Je soussigné(e), _____, déclare ce qui suit :

- a) Je m'engage à respecter toutes les mesures de mitigation (susmentionnées) pour réduire les risques inhérents à ce séjour de mobilité et à vérifier régulièrement la mise à jour des différentes mesures prises par les gouvernements concernant la COVID-19;
- b) Je confirme que les renseignements fournis dans le présent aide-mémoire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Date : _____

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante en lettres moulées

Signature de l'étudiant ou de l'étudiante